



En collaboration avec le Département de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Environnement, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a décidé de mettre en place le Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE) depuis cette rentrée de septembre.

SURE Service Unique de Rénovation Energétique

Les missions du SURE sont :

- L'accueil sur rendez-vous du public autour des questions de rénovation énergétique,
- L'information sur les dispositifs de financement et d'accompagnement technique en matière

de rénovation énergétique

- Le conseil gratuit et l'accompagnement tout au long du projet de rénovation.

Il fournit les informations techniques, financières fiscales, et réglementaires nécessaires à l'élaboration de votre projet de rénovation.

Ce dispositif piloté à l'échelle nationale par l'ADEME est inscrit dans le Contrat de Transition Écologique signé en février 2020.

À qui est-il destiné ?

Ce service en faveur de la transition écologique concerne les propriétaires mais aussi les copropriétés, propriétaires bailleurs, locataires, entreprises du bâtiment, le petit tertiaire (locaux de - 1000 m²) et les collectivités du territoire.

Comment se traduit-il sur le territoire ?

Tout au long du parcours de rénovation énergétique, une conseillère formée en maîtrise de l'énergie assistée par un réseau de professionnels et d'acteurs locaux pourra être sollicitée pour vous accompagner vers un logement / local plus économe et performant en matière d'énergie. Les différentes étapes de votre projet ! Cet accompagnement se traduit dans un premier temps par un état des lieux et un diagnostic du bien, pouvant comprendre une visite à domicile fin d'évaluer le potentiel de rénovation et d'économie potentiel. Suite à cela, en fonction des besoins, l'accompagnement peut comprendre :

- Une aide à la formulation de travaux
- Une aide à la recherche d'entreprises
- L'analyse des devis
- De conseil pour le suivi de chantier
- D'une aide pour le suivi post travaux

Mais aussi :

- Une sensibilisation à la rénovation du patrimoine public
- Un accompagnement dans les politiques énergie climat

Pour plus d'informations :

- Accueil sur rendez-vous au guichet unique de la mairie de Thorigny-sur-Marne (1 rue Gambetta), sur rendez-vous uniquement.
- RDV de 30 minutes à 1 heure
- Service gratuit
- Contacter la conseillère énergie par mail à l'adresse suivante : sure@marneetgondoire.fr

ou par téléphone au 01 60 07 89 19 selon les horaires de la permanence :

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

+ **d'infos** sur les [gestes éco-responsables dans les publications Écho-logique de Marne-et-Gondoire](#)